

VÉTRAZ-MONTHOUX

PROCHE DE VOUS



ÉTÉ 2020
N°1

MOT DU MAIRE

Chères Vétraziennes, chers Vétraziens,

Voilà maintenant un peu plus de deux mois que le Conseil Municipal est installé. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui se sont déplacés dans des conditions particulièrement difficiles et bien sûr les électeurs et électrices qui nous ont apporté leurs suffrages pour soutenir notre liste et notre programme. Je remercie ici également toute mon équipe, mes colistiers qui m'ont fait confiance. Nous avons élaboré ensemble un programme consistant, de 54 mesures, un projet que j'ai voulu participatif, proche des citoyens. Nos rencontres de quartier ont été très constructives. Elles nous ont permis de vous donner la parole, de vous écouter et nous continuerons cette démarche tout au long du mandat pour vous associer régulièrement à la vie de notre commune.

Notre programme sera en mesure, j'en suis sûr, de répondre aux attentes des habitants mais aussi d'assurer le rayonnement de VETRAZ-MONTHOUX dans notre agglomération, la reprise en main de son cadre de vie par la maîtrise de son urbanisation et la mise en valeur et la sécurisation de nos espaces publics. Le Schéma de Cohérence Territoriale, arrêté par l'agglomération avant les élections, nous encourage d'ailleurs en ce sens et nous donne toute légitimité à revoir nos documents d'urbanisme pour recalibrer les objectifs.

La dynamisation du cœur de la commune, de ses commerces, de ses services, de ses événements, le lien social et la solidarité intergénérationnelle, le développement de la culture, la création d'équipements nouveaux et adaptés à l'évolution de notre population sont au cœur de notre projet municipal.

Dès le 23 mai, j'ai pris mes fonctions et constitué la Municipalité, 9 élus qui me secondent déjà et qui ont pu, comme moi, j'en suis sûr, prendre la mesure de l'ampleur de la tâche qui s'impose à nous pour mettre en place, le plus rapidement possible, un programme ambitieux pour ce mandat. Les procédures publiques sont lourdes, le temps passe vite et nous n'avons donc pas une minute à perdre.

Tous les services que j'ai rencontrés sont impliqués pour mettre en œuvre nos actions. Près de 140 hommes et femmes sont tous les jours au service de la population et je les en remercie car ils cultivent une vraie conscience du service public.

La spécificité de notre entrée en fonction résulte bien sûr de l'arrivée du COVID 19 sur notre territoire, qui a depuis plusieurs mois déjà profondément bouleversé nos habitudes, nous imposant le confinement, repoussant des mariages, les manifestations, interdisant les familles d'accompagner décemment leurs défunts, une période très difficile à vivre pour la plupart d'entre nous qui nous appelle aujourd'hui encore à la plus grande vigilance pour maîtriser la pandémie et protéger la population. Ainsi, les premières mesures de mon mandat l'ont été en direction des habitants et plus particulièrement en direction de nos aînés et de nos jeunes : la mise en place dans les écoles, les services et les espaces publics des mesures de protection, la distribution massive et gratuite des masques de la Région Auvergne Rhône-Alpes à toute la population. Toutes ces mesures étaient indispensables. Les gestes barrières sont importants et les derniers éléments communiqués par

les services de l'Etat après un premier relâchement estival, nous invitent à la plus grande prudence pour éviter une nouvelle vague de ce virus qui aurait encore de lourdes conséquences socio-économiques.

La commune a aussi joué son rôle en soutenant ses commerces, ses entreprises relayant ainsi des dispositifs solidaires mis en place par la Région, l'Etat et notre Agglomération pour limiter les impacts et permettre à notre tissu économique et associatif de passer le mieux possible cette période difficile.

Une grande solidarité a émergé de ces événements. Des bénévoles ont accompagné les personnes en difficulté, le personnel médical s'est lancé dans une course effrénée pour stopper ce virus, nos services ont gardé les enfants des personnels qui luttaient sur le front de la maladie, les corps constitués, police, pompiers, ont accompagné les publics fragiles et assuré notre sécurité. Une véritable prise de conscience est née, notre société a commencé à en prendre la mesure, comme un électrochoc qui marquera probablement longtemps la mémoire collective. Faisons donc ensemble preuve de responsabilité pour protéger nos familles, nos amis, nos voisins, les plus faibles, en respectant les gestes barrières.

Pour le développement de notre commune, nous avons pris à bras le corps les dossiers urgents et lancé les nouveaux projets pour ce mandat.

Ainsi la mise en place de la 1ère tranche de la vidéo protection est en bonne voie ; 10 caméras seront positionnées dans des sites stratégiques.

La création d'un nouveau groupe scolaire pour remplacer le groupe René-CASSIN est déjà à l'étude et nous avons identifié un site potentiel qui permettra de l'accueillir. Notre souhait d'optimisation devrait nous conduire à intégrer dans ce nouveau site le Centre de Loisirs Sans Hébergement. Cette solution présente de nombreux avantages : nos enfants resteront sans perturbations dans leur environnement, nous libérerons des espaces mutualisés à l'École Françoise-DOLTO pour voir l'avenir avec sérénité, mais aussi, à moyen terme, nous créerons de nouveaux services et commerces au centre de la commune.

Dans la foulée, dans un souci d'optimisation, nous récupérerons les espaces vacants pour accueillir notre crèche multi-accueil dans les anciens locaux de la maternelle et probablement le (RAM) Relais d'Assistantes Maternelles, ce qui favorisera des rapprochements fonctionnels utiles pour les familles et libérera en même temps des espaces pour le développement des activités sportives à la Maison des Associations.

La révision de nos documents d'urbanisme, qui était une priorité de ce mandat, est déjà en route et nous nous doterons de nouvelles règles avant l'été prochain qui nous permettront de mieux réguler l'urbanisation de la commune avec une priorité absolue : protéger les zones villas, donner des espaces de respiration à l'urbanisation et reprendre la main sur l'occupation et la sécurisation de nos espaces publics. Un dossier à suivre.

La résidence seniors avance, bien qu'elle ait pris du retard. Nous sommes particulièrement attentifs à ce que les engagements du prestataire soient tenus.

Un projet de restaurant éco-responsable à vocation pédagogique a trouvé un bel écrin pour s'implanter et nous étudions sa faisabilité. Nous vous en dirons

plus dans les prochains numéros. La rénovation de la mairie annexe s'est adaptée pour plus d'efficacité et regrouper dès que possible tous les services municipaux sous le même toit.

L'école de Musique et notre harmonie municipale vont prochainement être relogées. Les manifestations vont reprendre, si le contexte sanitaire nous le permet, dès la rentrée de septembre avec de nombreux événements et notamment la journée du patrimoine. Les mariages sont à nouveau possibles, sous conditions.

Le Conseil Communautaire d'Annemasse Agglomération a mis en place ses représentants au bureau des Maires. Je suis heureux de pouvoir compter à mes côtés sur une seconde vice-présidence avec Véronique FENEUL, 1ère Adjointe, en charge pour l'agglomération de la gérontologie et du handicap. Trois autres élus siègent également au Conseil Communautaire : Jean-Pierre BELMAS, Pascale PELLIER et Michel COLLOT.

Des rencontres ont déjà eu lieu sur le futur tracé du Transport en Site Propre intercommunal qui reliera Annemasse à Bonne par la route de Taninges et pour l'implantation du futur collège à VETRAZ-MONTHOUX désormais annoncé pour 2025. Nous travaillerons à l'aménagement et la sécurisation de ses abords, la continuité de la voie verte. Le gymnase intercommunal du Collège devrait nous offrir quelques plages d'utilisation en soirée pour nos associations.



Ma permanence pour recevoir la population est opérationnelle. Le Conseil Municipal s'est déjà réuni plusieurs fois, les commissions sont très actives. Nous sommes au travail pour mettre en place chaque étape de notre programme et défendre les intérêts de notre commune dans l'agglomération.

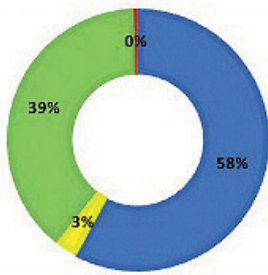
Vous pouvez compter sur mon équipe, ma détermination, ma disponibilité et mon engagement sans faille pour améliorer notre cadre de vie et assurer le rayonnement de notre commune au sein de l'agglomération.

Patrick Antoine

Patrick ANTOINE
Maire de VETRAZ-MONTHOUX
Vice-Président d'Annemasse
Agglomération

UNE GESTION SAINE ET RIGOUREUSE

L'année 2019 en quelques chiffres **0%** d'augmentation des taux d'imposition depuis 2011 de la commune. Par contre, les bases fiscales sont revalorisées chaque année par l'État.



- Taxe d'habitation (taux 14,63%)
- Taxe d'habitation résidences secondaires
- Foncier bâti (taux 13,52%)
- Foncier non bâti (taux 50,32%)

471€ D'ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

L'encours de la dette par habitant est le montant à rembourser, à un instant donné, par habitant des emprunts contractés par la commune pour financer les projets municipaux. Il est de 471€ par habitant à la fin de l'année 2019, soit -13% par rapport à l'année 2018.

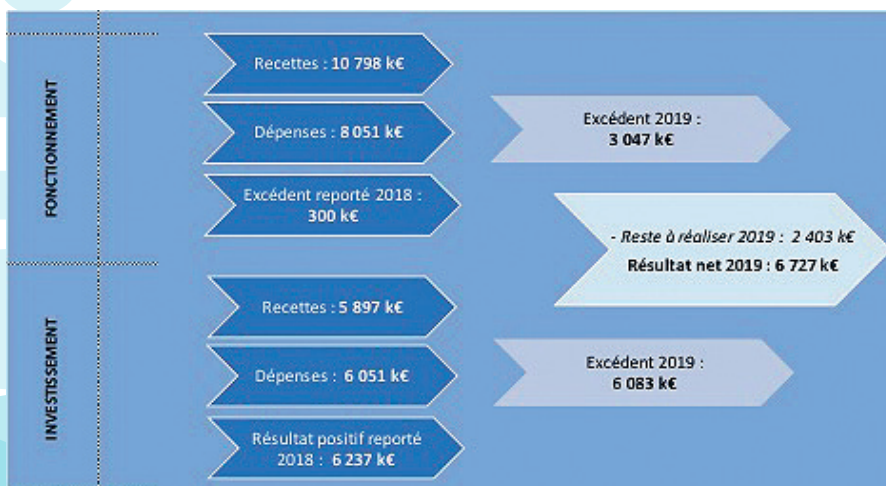
Cet encours est très inférieur à celui des communes de la même strate dont le poids représente 842€ par habitant en 2018, dernier exercice connu.

La capacité de désendettement de la commune (ratio : encours/épargne brute) est très satisfaisante : La commune serait en mesure de rembourser le capital de la dette en 14 mois uniquement avec les excédents de fonctionnement dégagés.

RÉSULTAT NET 2019 : 6,7 MILLIONS D'€, UNE GESTION SAINE ET RIGOUREUSE

L'année 2019 est marquée par une bonne maîtrise de la section de fonctionnement – affaires courantes permettant à la collectivité de fonctionner – et par un investissement essentiellement porté par des acquisitions foncières dont la commune s'est dotée en vue de futures extensions des groupes scolaires.

Par ailleurs, la reprise des excédents élevés de l'année précédente a permis à la commune de ne pas recourir à l'emprunt pour financer ses projets.



LA COMMUNE INVESTIT

La commune poursuit sa politique d'investissement centrée sur de nouveaux équipements mais aussi sur des travaux de rénovation destinés à améliorer la qualité de vie des habitants.

Extension des vestiaires du stade

Travaux mairie annexe

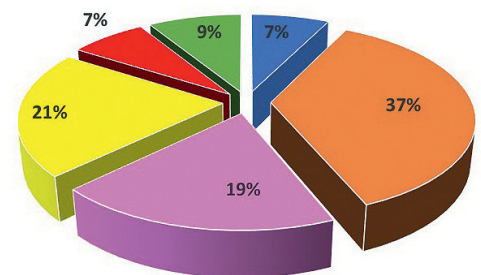
Etudes groupe scolaire René Cassin

Rénovation de voirie

Rond-point route de Bonneville

Vidéo protection

Dépenses d'équipement (13 M€)



- Achat matériel / mobilier
- Trav. voirie, espaces verts
- Acquisitions foncières
- Immobilisations incorporelles
- Trav. bâtiments
- Subventions d'équipement

Les ressources participant au financement du programme d'investissement proviennent :

- Des résultats excédentaires dégagés sur l'exercice précédent
- Des subventions attribuées par les partenaires (Etat, Région, Département, ...)
- Du produit des taxes d'urbanisme
- Du Fonds de Compensation des Taxes sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
- De la cession d'immobilisations.

LE BUDGET COMMUNAL 2020

Une vue d'ensemble

K€	RECETTES		DEPENSES
	Reprise des résultats 2019	Inscriptions 2020	Inscriptions 2020
Fonctionnement	300	10 191	10 491
Investissement	6 083	8 265	14 348
Total global	24 839 k€		24 839 k€

Le budget 2020 a été voté le 3 mars 2020 par l'équipe sortante, la nouvelle équipe mise en place le 23 mai se réserve le droit d'y apporter des ajustements ou modifications en fonction des projets prévus pour l'année.

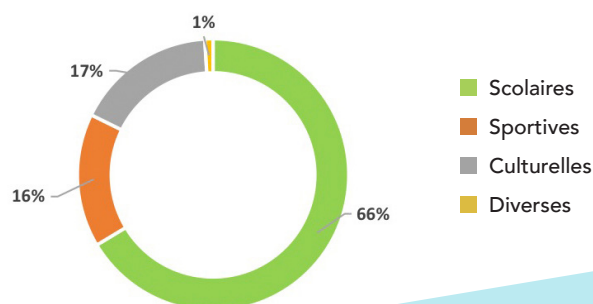
Plus en détails

Le budget retrace l'ensemble des ressources et des dépenses qui seront mobilisées au cours de l'année pour conduire à terme les projets de la municipalité.

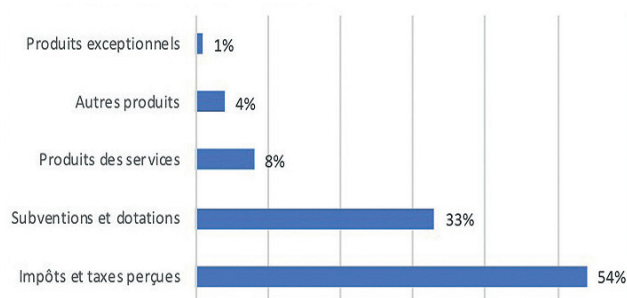
LES ASSOCIATIONS

La commune consacre 205 000 € pour soutenir les associations dans leur fonctionnement. Ce montant ne prend pas en compte la mise à disposition des locaux. Ces acteurs locaux participent à la qualité de vie et favorisent le lien social sur le territoire vétrazien.

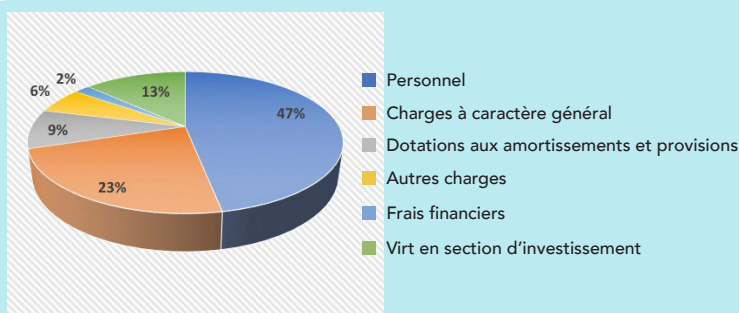
Subventions aux associations (205k€)



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



EN BREF

La commune aborde l'année 2020 forte d'une situation marquée par un autofinancement très satisfaisant et un faible endettement. Pour autant, Vétraz-Monthoux n'échappe pas aux réalités du contexte économique et financier qui s'imposent aux collectivités (poursuite du dégrèvement de la taxe d'habitation, réduction de la dette et des déficits publics) et doit donc poursuivre sa gestion maîtrisée de son budget.

RETOUR SUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT...

A partir du lundi 16 mars 2020, les élèves n'ont plus été accueillis au sein des classes de leur école. Un enseignement à distance a alors été mis en place par les enseignants.

A partir du jeudi 14 mai 2020, les élèves de grande section de maternelle (GS), de CP et de CM2 dont les parents le souhaitaient ont pu être accueillis à nouveau dans les écoles, en petits groupes, conformément à un protocole sanitaire strict.

Les divers services municipaux ont accompagné les enseignants dans l'organisation de cette reprise, des aménagements de classe étant nécessaires.



Accueil des enfants par petits groupes

A partir du mardi 2 juin 2020 pour l'école Françoise-Dolto et l'école du Petit Prince et **du jeudi 4 juin** pour l'école René-Cassin, les élèves de CE1, CE2 et CM1 dont les parents le souhaitaient, ainsi que de nouveaux GS, CP et CM2, ont également pu être accueillis dans les écoles, en petits groupes et dans le même respect du protocole sanitaire.

Pendant toute la période du confinement, dès le 17 mars et jusqu'au vendredi 19 juin, un accueil prioritaire a été mis en place dans les locaux des écoles, mobilisant les personnels enseignants et périscolaires. Les publics concernés étaient tout d'abord les enfants des professionnels de santé, puis des personnels de sécurité, et plus récemment les enfants d'enseignants, d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et des Accompagnant-e-s d'Élèves en Situation de Handicap.

A partir du mardi 22 juin 2020, tous les enfants ont été invités à reprendre le chemin de l'école. **MERCI A TOUS !**



DANS NOS ECOLES...

Lors de la commission Jeunesse réunie en juin dernier, un total de 14 nouveaux élèves était d'ores et déjà attendu sur l'ensemble de nos 3 écoles vétraziennes pour la rentrée de septembre. Ce nombre est susceptible d'évoluer en fonction des emménagements dans la commune durant l'été mais aussi ultérieurement.

A ce jour, les effectifs scolaires sur la commune s'élèvent à **860** élèves répartis comme suit :

336 élèves à l'école Françoise-Dolto

289 élèves à l'école Le Petit Prince

235 élèves à l'école René-Cassin

Il est acquis que l'école Françoise-Dolto accueillera une classe supplémentaire de maternelle à la prochaine rentrée.

Le jour de la rentrée scolaire est programmé pour le mardi 1er septembre et nous vous invitons d'ores et déjà à noter qu'aucun accueil de loisirs ne sera organisé le lundi 31 août.



Mme Carreno, 5ème en partant de la gauche

DÉPART À LA RETRAITE DE CHRISTINE CARRENO,

ENSEIGNANTE FIDÈLE À L'ÉCOLE RENÉ-CASSIN DURANT 28 ANS!

Mardi 23 juin dernier, Christine CARRENO a réuni autour d'elle ses collègues ainsi que Mmes Amoudruz et Leclercq, respectivement Maire et Adjointe au Scolaire durant les mandats précédents et lors desquels elle a exercé durant 28 années la profession d'enseignante à l'école maternelle René-Cassin.

Avant ce long engagement auprès des jeunes Vétraziens, elle a enseigné dans d'autres écoles et a également exercé la profession d'hôtesse de l'air.

Un grand bravo à Christine CARRENO à qui nous souhaitons une très agréable et très longue retraite!

CADEAUX DE DÉPART POUR LES CM2

Les 95 élèves de CM2 se sont vus remettre une clé USB en fin d'année scolaire, offerte par la Mairie, ainsi qu'un livre intitulé « 365 gestes et activités pour protéger la planète » offert par l'APESE et un autre sur les fables de Jean de La Fontaine offert par l'Education Nationale.

M. le Maire a félicité les enfants, les a encouragés à poursuivre leurs efforts lors du nouveau cycle qui les

attend au collège et a cité Antoine de Saint-Exupéry pour rappeler le lien qui nous unis toutes et tous, en particulier parents et enfants d'une même famille : **«Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent.»**

Avec un peu d'avance, souhaitons à ces jeunes Vétraziens une très bonne rentrée au collège !



CRÈCHE HALTE-GARDERIE

« LA P'TITE SIRÈNE »

Le défi de la « rentrée » de mai dernier après la période de fermeture imposée par le confinement fut de faire cohabiter les exigences sanitaires avec les besoins affectifs et expérimentaux des enfants. Mobilisée pour faire face à cette situation inédite, l'équipe a repensé les modalités d'accueil pour veiller au respect des normes et garantir un accompagnement éducatif et pédagogique adapté et varié.



FRESQUE « LE CHAMP DES ÉMOTIONS »

Une fresque a été réalisée de manière échelonnée, par étapes et par petits groupes d'enfants. Les enfants ont été amenés à choisir les couleurs et les émotions qu'ils souhaitaient peindre. L'atelier s'est déroulé en musique et la fresque créée permet aujourd'hui aux enfants de mettre le doigt sur les différentes émotions ressenties et de les reconnaître en les mimant.

Le fond de la fresque a été réalisé en peignant avec les pieds pour la terre et avec les mains pour le ciel. Des petits pieds bien ancrés dans la réalité et des mains prêtes à créer...



Balade en plein air dans un environnement calme et verdoyant à 2 pas de la crèche. Les enfants confortablement installés dans des poussettes 4 places acquises récemment et conçues spécialement pour les crèches.



Jouer avec l'eau constitue une grande source de plaisir : vider, remplir, transvaser... Moment rafraîchissant et apaisant !



Atelier de jardinage pour prendre conscience de la nature qui nous entoure, sentir, toucher, goûter, observer avec curiosité. Ainsi les enfants ont participé à la création d'un potager aromatique et se sont éveillés au respect des plantes.



Les jeux de déguisement sont toujours un moment de rire partagé, de complicité, de surprise, de créativité où petits et grands improvisent en étant tout simplement bien dans ce « vivre ensemble, ici et maintenant »



UNE NOUVELLE RENTRÉE EN VUE...

La crèche halte-garderie dispose de 26 places. Les horaires d'accueil sont flexibles pour répondre à des besoins atypiques ainsi qu'à des situations particulières. Les formules d'accueil sont souples et accessibles à tous.

En cette fin d'année scolaire 2019-2020, 22 enfants quittent la crèche pour rejoindre l'école maternelle en septembre. Toutes les places libérées sont pourvues pour la rentrée prochaine avec des enfants âgés de 3 mois à 2 ans qui seront accueillis à partir du mardi 18 août, date de la reprise.

LA PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

En juin dernier, la commune a lancé une campagne d'affichage pour sensibiliser le plus grand nombre à la problématique posée par les nombreux masques sanitaires que l'on retrouve le long des routes, sur les trottoirs...

Comme pour les papiers, mégots de cigarettes, bouteilles et autres déjections canines, il revient à chacun de faire un minimum d'effort pour déposer ses déchets dans une poubelle. De nombreuses corbeilles de ville sont à la disposition de tous dans divers points de la commune. Alors à vous de jouer !



Parmi la grande quantité de déchets que chacun de nous produit au quotidien, certains sont recyclables : papiers, plastiques, verre... En utilisant les points d'apport volontaire mis à notre disposition, chacun de nous contribue à :

1. Préserver les ressources naturelles de la planète
2. Offrir des emplois de proximité à notre territoire
3. Diminuer le coût de traitement des déchets de notre collectivité.

Plus d'infos sur www.sidefage.fr. **Le Sidefage** est le syndicat intercommunal de gestion des déchets de notre territoire ; sa mission est d'offrir une seconde vie à nos déchets ménagers. **Son slogan ? Vous triez, nous valorisons !**

POUR LE RESPECT DE TOUS

Ne laissons pas nos **conteneurs à ordures ménagères le long des routes, devant les portails...**

Les collectes étant réalisées entre 5h00 du matin et 13h30, les conteneurs à ordures ménagères doivent être présentés en bord de voie avant 5h00 et en tout état de cause après 19h00 la veille. Les conteneurs doivent être enlevés de la voie publique sitôt la collecte effectuée ; ils ne doivent pas rester jusqu'au lendemain voire plus le long des voies.

PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES ET LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté municipal prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage est consultable librement sur www.vetraz-monthoux.fr.

L'objectif de cet arrêté est de permettre à chacun de vivre paisiblement dans la commune, sans être gêné abusivement pas des bruits de voisinage.

Parmi les principaux points de l'arrêté :

- **Les travaux de bricolage et jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (...) tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses (...) ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 8h à 20h.
Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.**



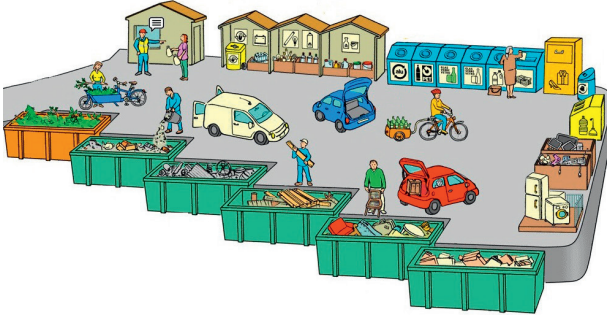
Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches.

- L'utilisation d'instruments de musique, d'appareils hi-fi, de télévisions, ne doit pas gêner le voisinage par leur intensité sonore.
- Les propriétaires (...) d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.
- Les travaux de chantiers interdits les jours ouvrables de 20h à 7h et les dimanches et jours fériés.

JARDINER SANS BRÛLER

Il est interdit de brûler tout déchet vert en plein air (Règlement sanitaire départemental - Article 84).

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.



POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI

[HTTPS://WWW.ANNEMASSE-AGGLO.FR/
INDEX.PHP/SERVICES-ET-DEMARCHES/
DECHETS/CONSIGNES-DE-TRI](https://www.annemasse-agglo.fr/index.php/services-et-demarches/dechets/consignes-de-tri)



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Bien qu'interdit depuis de nombreuses années (Règlement Sanitaire Départemental), le brûlage des déchets verts reste une activité encore pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour notre santé.

Plus d'infos sur l'air de notre région sur www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Et puis bien-sûr, par ses odeurs et la fumée qu'elle dégage, cette pratique constitue une gêne évidente pour le voisinage ; et représente aussi un risque important d'incendies lors des périodes de sécheresse.

4 DÉCHETTERIES (EN ACCÈS GRATUIT POUR LES PARTICULIERS) DANS NOTRE AGGLO :

- **A Vétraz-Monthoux, rue Germain Sommeiller (derrière l'aérodrome) : du lundi au samedi de 8h à 18h30**
- **A Bonne, route de la Ripaille (lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h)**
- **A Gaillard, rue du Transval (du lundi au samedi de 8h à 18h)**
- **A Saint-Cergues, route de la Vy de l'eau (lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h)**



Merci à chacun de mettre en œuvre les solutions alternatives qui existent : compostage, paillage, broyage, collecte en déchetterie. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air !

PLAN CANICULE *Soutien aux personnes âgées isolées*

Mis en place suite aux conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003, le plan canicule, a pour objectif de rompre l'isolement des personnes âgées les plus vulnérables et de les aider à faire face aux fortes chaleurs. La Commune active son PLAN CANICULE du 1^{er} juin au 15 septembre.

M SÉCURITÉ

CHIENS CATÉGORISÉS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les chiens dits « dangereux » sont classés en 2 catégories.

Attention toutefois à ne pas faire d'amalgame. Les chiens catégorisés (et les chiens en général) ne sont pas des chiens méchants par nature. Toutefois, leur race nécessite une éducation sérieuse et suivie. En effet, les chiens catégorisés appartiennent à des races reconnues pour leurs caractéristiques d'attaque et de défense (quand on les dresse dans ce sens). C'est pour cette raison qu'ils ne peuvent pas être laissés entre les mains de n'importe qui.

• **1^{ère} catégorie (chiens d'attaque):** les chiens de type « Pitbull ». Il s'agit d'animaux ayant les caractéristiques morphologique des Américan Staff mais qui n'ont pas de LOF (Livre des origines du chien) ainsi que les Boerbull. Les chiens classés dans cette catégorie doivent obligatoirement être stérilisés.

• **2^{ème} catégorie (chien de défense):** les Américan Staff (ayant donc le LOF) et les Rottweilers (avec ou sans LOF).

A noter que les « Staffy », qui ressemblent fortement aux « Pitbull » mais sont plus petits, ne sont pas catégorisés.

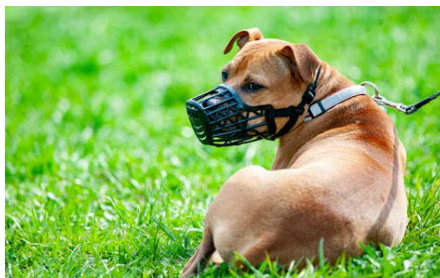
Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être déclarés à la Police Municipale et les documents

suivants doivent être fournis :

- Carte Nationale d'identité du propriétaire ou détenteur,
- Justificatif de domicile,
- Attestation d'assurance,
- Attestation d'aptitude délivrée par un organisme d'éducation canine agréé,
- Evaluation comportementale de l'animal délivrée par un vétérinaire agréé,
- Passeport de l'animal avec identification, vaccins à jour et stérilisation si chien de 1^{ère} catégorie,
- Le LOF si le chien en possède.

A Vétraz-Monthoux, 22 chiens catégorisés sont déclarés à ce jour.

Ces animaux ne peuvent être promenés sur la voie publique que par une **personne majeure** avec le passeport de l'animal sur elle ; ils doivent être tenus en laisse et porteurs de la muselière **autour du museau**.



Les personnes mineures, les majeurs sous tutelle ou condamnés pour crime ou violence ainsi que les personnes auxquelles le Maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien car il présentait un danger ne peuvent en aucun cas posséder ou détenir ce type d'animal (puni de 3750 € d'amende et 3 mois de prison).

Le fait de ne pas déclarer son chien catégorisé à la Mairie de son domicile est puni de 750 € d'amende.

D'autre part, il est rappelé à tous les propriétaires de chiens, catégorisés ou non, qu'ils doivent **tenir leur animal en laisse et être porteurs d'un sac pour pouvoir ramasser les déjections** de leur animal.



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**



M AÎNÉS

Une équipe de bénévoles, coordonnée par la commune, vient en aide aux personnes inscrites, de façon ponctuelle et sans se substituer aux familles. Pour s'inscrire ou inscrire une personne de votre entourage sur les listes du plan canicule, **contactez le CCAS de la Mairie au 04 50 49 84 89.**

Si vous souhaitez vous impliquez dans cette action de solidarité, contacter la Mairie et demandez Mme Véronique FENEUL, adjointe au Maire.



Pendant la période de confinement, les personnes inscrites sur notre registre communal ont été contactées par téléphone, régulièrement, pour garder un lien. Des bénévoles se sont déplacés aux domiciles pour aider à faire les courses.

REPAS DES AÎNÉS 2020

Suite aux mesures prises par le Gouvernement pendant la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés du mois d'avril a été annulé. Une nouvelle date est retenue pour cette manifestation : le dimanche 15 novembre prochain.

Les personnes de plus de 70 ans recevront une invitation courant septembre.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

L'Opération Tranquillité Vacances est une action de lutte contre les cambriolages mise en œuvre depuis de nombreuses années à Vétraz-Monthoux.

Si vous souhaitez qu'un œil attentif soit porté sur votre résidence lorsque vous absentez durant plusieurs jours, inscrivez-vous auprès de la Police Municipale (au plus tard 48h avant votre départ).

Tél. 04 50 37 02 56

Email : police.municipale@vetraz-monthoux.fr

Fiche d'inscription téléchargeable sur www.vetraz-monthoux.fr (rubrique « mes démarches »)

En 2019, l'OTV, c'est :

- 30% du temps de travail de la Police Municipale
- 412 inscriptions (pour 232 familles différentes)
- 10 103 passages de contrôle de la part des policiers municipaux.



DISTRIBUTION DE MASQUES

La Mairie de Vétraz-Monthoux a distribué des masques offerts par la Région les 25, 26 et 27 mai dernier. Cette distribution a eu lieu à la Mairie et à la Maison des Associations.

La Mairie dispose encore de masques. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez vous présenter en mairie muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile. **Renseignements : 04 50 37 32 09**

CONFECTION DE BLOUSES POUR L'HÔPITAL

Des Vétraziennes et Vétraziens se sont mobilisés au printemps dernier pour participer à la confection de sur-blouses en tissu, lavables et réutilisables, mises à la disposition des établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Alpes-Léman.

Résultat : 2600 sur-blouses ont été réalisées !

M. Martial Saddier, Président du Comité territorial des élus locaux du Groupement Hospitalier, a adressé un message de remerciement à chacune et chacun. Un grand merci à toutes et à tous pour cette mobilisation en faveur du personnel médical.

M LES ÉLUS



Les 29 membres de la liste
« Pour Vétraz-Monthoux »
conduite par
Monsieur Patrick ANTOINE
ont été installés dans leur fonction
de Conseiller municipal
le samedi 23 mai 2020
lors d'une séance durant laquelle
le Maire et ses Adjoints ont été élus :

Retrouvez le trombinoscope des 29 Conseillers municipaux ainsi que les tous les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sur www.vetraz-monthoux.fr (rubrique Vos élus).



Rang du haut de gauche à droite :

Serge LEVET,
Marc ROGUET,
Pier-Luigi BARBERIS,
Dominique JOLIVET,
Stéphanie BREGEGERE,
Laetitia REAL-LAFFRIQUE,
Audrey MARAUD,
Pierre RIBOURDOUILLE,
Olivier ALPSTEG,
Patrick SILLARD,
Christophe BOITEUX,
Fabienne PICHAT.

Rang du milieu :

Valérie GUGLIOTTA,
Chrystelle GIACOMETTI
AMOUDRUZ,
Martine PARRET.

Rang du bas :

Séverine CHATAGNAT
FRIES,
Michel COLLOT,
Jean-Pierre BELMAS,
Pascale PELLIER,
Patrick ANTOINE,
Anne-Lise VOUTAY
MERMET,
Guy LAMBELET,
Véronique FENEUL,
Maurice BERTRAND.

Maire : Patrick ANTOINE

- 1^{ère} Adjointe : Véronique FENEUL
- 2^{ème} Adjoint : Jean-Pierre BELMAS
- 3^{ème} Adjointe : Pascale PELLIER
- 4^{ème} Adjoint : Michel COLLOT
- 5^{ème} Adjointe : Anne-Lise VOUTAY-MERMET
- 6^{ème} Adjoint : Guy LAMBELET
- 7^{ème} Adjointe : Séverine CHATAGNAT FRIES
- 8^{ème} Adjointe : Maurice BERTRAND
- 1^{ère} Conseillère Municipale Déléguée : Christine MOUCHET

MAIRIE

LES PREMIÈRES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vidéo-protection

Réuni en séance publique le 8 juin, le Conseil municipal a approuvé le choix de retenir la société Spie Citynetworks comme entreprise attributaire du marché de travaux pour la mise en œuvre et la maintenance d'un système de vidéo-protection. Ce marché est passé sous la forme d'un accord-cadre d'une durée de 2 ans, renouvelable une fois. Le montant maximum de commandes sur chaque période est de 400 000,00 € HT.

Soutien à l'économie locale

Le Conseil municipal a saisi la possibilité donnée par l'article 16 de l'ordonnance n°2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19, d'adopter un abattement de 25 % au montant de la Taxe locale sur la publicité extérieure.

Subvention aux écoles privées

Le Conseil municipal a accordé une subvention au titre de l'année 2020 aux écoles privées La Chamarette (19 vétraziens en maternelle, 43 en élémentaire), Saint-François (25 vétraziens en maternelle, 63 en élémentaire) et Le Juvénat (14 vétraziens en élémentaire) pour un montant total de 113 896,80 €. Le montant versé par enfant correspond au coût annuel de la scolarité d'un enfant dans les écoles vétraziennes (934,20 € pour un enfant scolarisé en maternelle ; 606,60 € pour un enfant scolarisé en élémentaire).

Subvention à l'association des parents d'élèves (APESE)

Le Conseil municipal a voté le versement pour 2020 d'une subvention à l'APESE pour un montant de 6 938,25 € (8,25 € par enfant scolarisé dans les écoles de la commune). Cette aide permet à l'association de financer les projets pédagogiques présentés par les enseignants de nos 3 écoles communales (classes de neige, classes découverte...).

ANNEMASSE AGGLO

La commune de Vétraz-Monthoux est **représentée par 5 élus** au Conseil communautaire d'Annemasse Agglo : MM Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Mmes Véronique FENEUL, Pascale PELLIER.

Actuellement, des commissions intercommunales se mettent en place et chaque élu vétrazien pourra prendre sa place dans leur fonctionnement, afin de participer aux débats qui les animeront et porter les idées qui sont celles de notre municipalité.



LE MAIRE

Le Maire détient une « double casquette ».

Il est **agent de l'Etat** lorsqu'il remplit des fonctions administratives telles que la publication des lois et règlements, l'organisation des élections, ou encore la légalisation des signatures. Sous l'autorité du Procureur de la République, il exerce également des fonctions dans le domaine judiciaire ; il est officier d'état-civil et officier de police judiciaire.

Il agit également **au nom de la commune** en tant que collectivité territoriale :

- il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal ; il représente la commune en justice, passe des marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal ;
- il exerce des compétences déléguées par le Conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes ;
- il est titulaire de pouvoirs propres ; en matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public ; il détient également des pouvoirs de polices spéciales (circulation...) ;
- enfin, le Maire est le chef de l'administration communale ; il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Afin que chaque conseiller municipal participe aux débats sur les projets communaux dans le ou les domaines qui l'intéressent, des commissions communales ont été constituées.

Commission « Grands Projets » :

Patrick ANTOINE, Chrystelle GIACOMETTI AMOUDRUZ, Christine MOUCHET, Fabienne PICHAT, Laetitia LAFFRIQUE REAL, Pier-Luigi BARBERIS, Jean-Pierre BELMAS, Maurice BERTRAND, Michel COLLOT, Guy LAMBELET.

Commission « Economie - Commerces » :

Patrick ANTOINE, Maurice BERTRAND, Martine GAUD DAVIET, Christine MOUCHET, Fabienne PICHAT, Laetitia LAFFRIQUE REAL, Guy LAMBELET, Pierre RIBOURDOUILLE.

Commission « Sécurité - Prévention » :

Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Martine PARRET, Pascale PELLIER, Anne-Lise VOUTAY MERMET, Jean-Pierre JOURNE, Serge LEVET, Johann MARTINEZ, Patrick SILLARD.

Commission « Habitat - Solidarité intergénérationnelle - Petite enfance » :

Patrick ANTOINE, Véronique FENEUL, Stéphanie BREGEGERE, Martine GAUD DAVIET, Chrystelle GIACOMETTI AMOUDRUZ, Valérie GUGLIOTTA, Dominique JOLIVET, Audrey MARAUD, Christophe BOITEUX, Patrick SILLARD.

Commission « Tri sélectif - Salubrité » :

Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Dominique JOLIVET, Pier-Luigi BARBERIS, Jean-Pierre JOURNE, Serge LEVET,.

Commission « Urbanisme - Développement durable - Déplacements » :

Patrick ANTOINE, Pascale PELLIER, Martine GAUD DAVIET, Dominique JOLIVET, Fabienne PICHAT, Anne-Lise VOUTAY MERMET, Pier-Luigi BARBERIS, Maurice BERTRAND, Jean-Pierre JOURNE, Pierre RIBOURDOUILLE.

Commission « Finances » :

Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY MERMET, Véronique FENEUL, Séverine FRIES CHATAGNAT, Christine MOUCHET, Valérie GUGLIOTTA, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Guy LAMBELET, Maurice BERTRAND, Pierre RIBOURDOUILLE.

Commission « Ressources humaines - Prévention du personnel » :

Patrick ANTOINE, Michel COLLOT, Valérie GUGLIOTTA,

Chrystelle GIACOMETTI AMOUDRUZ, Isabelle PAILLASSON, Christophe BOITEUX, Jean-Pierre JOURNE, Serge LEVET, Johann MARTINEZ.

Commission « Jeunesse - Culture » :

Patrick ANTOINE, Séverine FRIES CHATAGNAT, Valérie GUGLIOTTA, Audrey MARAUD, Christophe BOITEUX.

Commission « Communication - Cérémonies » :

Patrick ANTOINE, Guy LAMBELET, Stéphanie BREGEGERE, Séverine CHATAGNAT FRIES, Isabelle PAILLASSON, Martine PARRET, Pier-Luigi BARBERIS.

Commission « Travaux - Bâtiments - Voirie » :

Patrick ANTOINE, Maurice BERTRAND, Fabienne PICHAT, Anne-Lise VOUTAY MERMET, Olivier ALPSTEG, Pier-Luigi BARBERIS, Jean-Pierre JOURNE, Marc ROGUET,

Commission « Evènements - Vie associative » :

Patrick ANTOINE, Christine MOUCHET, Stéphanie BREGEGERE, Fabienne PICHAT, Laetitia LAFFRIQUE REAL, Olivier ALPSTEG, Jean-Pierre JOURNE

D'AUTRES COMMISSIONS DITES « OBLIGATOIRES » ONT ÉTÉ MISES EN PLACE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé par le Maire :

Véronique FENEUL, Dominique JOLIVET, Stéphanie BREGEGERE, Christophe BOITEUX, Patrick SILLARD.

Commission d'appels d'offres (CAO), présidé par le Maire :

Membres titulaires : Anne-Lise VOUTAY MERMET, Pascale PELLIER, Chrystelle GIACOMETTI AMOUDRUZ, Maurice BERTRAND, Jean-Pierre JOURNE.

Membres suppléants : Stéphanie BREGEGERE, Audrey MARAUD, Fabienne PICHAT, Isabelle PAILLASSON, Guy LAMBELET.

Comité Technique (CT) :

Membres élus titulaires : Patrick ANTOINE, Michel COLLOT, Jean-Pierre JOURNE, Maurice BERTRAND.

Membres élus suppléants : Chrystelle GIACOMETTI AMOUDRUZ, Isabelle PAILLASSON, Serge LEVET, Jean-Pierre BELMAS.

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) :

Membres élus titulaires : Patrick ANTOINE, Michel COLLOT, Jean-Pierre JOURNE, Maurice BERTRAND.

Membres élus suppléants : Chrystelle GIACOMETTI AMOUDRUZ, Isabelle PAILLASSON, Serge LEVET, Jean-Pierre BELMAS.

Retrouvez toutes les informations sur ces commissions communales sur www.vetraz-monthoux.fr (rubrique « Vos élus »)



UNE COMMUNE QUI BOUGE

LES VALEURS DU VIVRE ENSEMBLE

VÉTRAZ-MONTHOUX PROCHE DE VOUS... Lancement de l'opération
« **Nos citoyens ont du talent !** »

Le bulletin municipal ouvre ses pages aux Vétraziens, Vétraziennes permettant ainsi de mettre à l'honneur vos compétences, votre savoir-faire, vos passions, vos actions remarquables... **vos propres talents** ainsi que ceux de **votre entourage, d'un voisin** (peut-être d'un abord plus réservé...)


C'est simple,

...écrivez un petit texte, illustrez-le ou non, faites-nous connaître ce qui vous ressemble, ce qui vous tient à cœur dans tous les domaines, dans toutes les directions (sciences, sport, environnement, action citoyenne, attitude positive, solidarité, santé, bien-être, arts, histoires vétraziennes).

Présenter vos montages photos, vidéos réalisés lors de vos divers voyages et randonnées

Vos propositions sont attendues et bienvenues

ALORS TOUS A VOS PLUMES ou A VOS CAMÉRAS !
Une petite vidéo réalisée sur un évènement insolite...
pourquoi ne pas la proposer à notre service
communication ; elle pourrait être relayée
sur notre page Facebook et le site de la
mairie.



CONTACTS :

Service Événementiel, Mme Noémie THOMASSET : manifestations@vetraz-monthoux.fr
Collaborateur de Cabinet du Maire, M. Stéphane ROUGET : stephane.rouget@vetraz-monthoux.fr
Mairie de VÉTRAZ-MONTHOUX - BP 516 - 74106 Annemasse Cedex
Téléphone: 04.50.37.32.09 – Fax : 04.50.38.18.24 www.vetraz-monthoux.fr



Ils ont écrit... exemple de l'association « imagine »

« une innovation au sein d'imagine : des ateliers philo virtuels pour les jeunes pendant le confinement »

**SUJET SERIEUX
OU LUDIQUE,
TECHNIQUE OU
ARTISTIQUE**

**EXPLOIT SPORTIF,
PERFORMANCE**

**RÉUSSITE
SCOLAIRE
REMARQUABLE**

**COUP DE CŒUR :
mise à l'honneur
d'une action de
l'ombre**

**TALENTS,
PASSIONS...**

Sujet : « Les idées positives permettent-elles de se projeter dans un monde meilleur ? »

Depuis cinq ans, l'Association imagine propose des ateliers de philosophie avec les enfants et les jeunes. La période de confinement nous a permis de prendre le temps de vivre une expérience inédite d'atelier philo à distance avec les philosophes en herbe, dans la continuité des précédents ateliers « en présentiel ». Ce fut une expérience riche et conviviale... malgré la distance !

Notre premier atelier de philosophie virtuel portait sur « la dépendance aux écrans et le confinement », les jeunes ont souhaité aborder dans un deuxième temps la question de l'avenir, à commencer par la période de post-confinement.

Nous avons débuté par un temps de pratique de l'attention, qui mène chacun à s'ancrer dans le moment présent, à trouver le calme intérieur nécessaire au jaillissement des idées et des échanges au cours de l'atelier philo qui s'en suit.

Puis nous avons poursuivi l'atelier en cherchant à définir les termes du sujet.

Qu'est-ce que c'est une idée positive ?

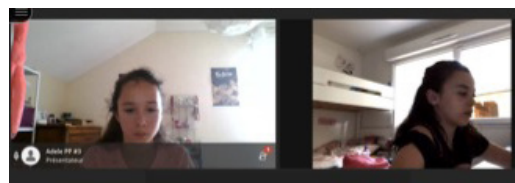
« C'est voir le côté positif : voir le verre à demi plein et pas à demi vide ! ».
« C'est penser de façon positive, ne pas être accablé par ce qui nous arrive et chercher des solutions ».

Tout dépend de ce que nous voyons et de l'appréciation que nous avons de ce qui est déjà là. Loin d'une quête éperdue du bonheur, la période de confinement a invité chacun de nous à savourer des choses simples, telles qu'un sourire, un regard, un chant d'oiseau, un éclat de rire...

Rien ne vaut... un instant léger où nous respirons à pleins poumons,

même si nous n'avions qu'un kilomètre autorisé de sortie...

Cultiver les idées positives permet de projeter et de se projeter dans un monde meilleur, oui ! Nous avons alors plus de force. C'est une question d'état d'esprit. « Avoir des idées positives donne un état d'esprit qui permet d'avoir de l'énergie pour faire avancer les choses ». Trouver des solutions et voir ce qui est possible dans le monde, pour l'améliorer, permet d'avoir plus de pouvoir d'agir pour un monde meilleur.



« Si on développe ce qui est positif pour la vie et le monde, on va vers un monde meilleur ! »

En guise de conclusion, les jeunes ont pris plaisir à participer activement en pensant par eux-mêmes et avec les autres. Ils ont émis ce message fort qui consiste à nourrir notre prise de conscience des enjeux écologiques actuels, à en appeler à ne pas oublier ce qui s'est passé : « A l'avenir, il faudra se souvenir de ce qu'on vient de vivre, sinon ça risque de reprendre comme avant !!!!... Et penser à prendre soin de la planète !!! ». On pourra ainsi aller de l'avant en donnant du sens à notre présence à nous-même, aux autres, au monde, à la vie !

D'un atelier, chacun ressort enrichi, plein d'humanité, de pensée, pour vivre la vie comme elle va ! N'hésitez pas à venir tenter l'aventure !...

Sophie DELEMONTEY
pour l'Association Imagine

LE QUOTIDIEN



Daniel KALOUSTIAN,
Conseiller municipal

Nous sommes le 8 avril 2020, Patrick Antoine, futur Maire de Vétraz-Monthoux, nous apprend une bien triste nouvelle...

Notre collègue et ami Daniel KALOUSTIAN vient de nous quitter, terrassé par une crise cardiaque. C'est inconcevable et pourtant si tragique et bien réel. Comment l'accepter ?

C'est un choc pour toute l'équipe, nos pensées attristées s'adressent avant tout à son épouse, ses enfants, ses petits enfants.

Daniel était élu depuis 2008, conseiller municipal d'opposition sous le mandat de

Madame Michelle Amoudruz, également délégué à Annemasse Agglo où il représentait notre commune.

Investi dans différentes commissions qu'il honorait avec assiduité, il était apprécié partout et reconnu pour ses compétences et ses qualités humaines.

Elu, le 15 mars 2020 au sein du groupe « Pour Vétraz-Monthoux » dirigé par Patrick Antoine, il devait prochainement prendre ses fonctions à la commission « développement durable déplacements » et à Annemasse Agglo comme conseiller communautaire.

Sa disparition nous plonge dans une grande tristesse et un profond désarroi; il est difficile de trouver des mots justes pour présenter nos condoléances émues à son épouse et à sa famille.

C'est un mari, un papa un grand-père qui part et qui laisse un grand vide dans leur vie et dans leur cœur. Au revoir cher Daniel...

DU CHANGEMENT DU CÔTÉ DE LA PAROISSE SAINTS PIERRE ET PAUL...

Un nouveau bureau a été élu en février dernier, composé de :

- Liliane Monet, présidente
- Catherine Levet, secrétaire
- Max Michaud, trésorier.

Cette association organise le traditionnel repas « sauce coffe » le 2^{ème} dimanche d'octobre ; elle gère également l'entretien des salles de catéchisme jouxtant le presbytère et s'implique dans diverses manifestations qui se déroulent à l'église.

Pour tout contact, vous pouvez vous rapprocher de :
Mme Levet Catherine, 29 av de l'Europe, Vétraz-Monthoux
Tél. : 06 73 93 11 08 / 04 50 38 94 89
@ : levetcatherine74@gmail.com



HOMMAGES



Gilbert BONDAZ, ancien maire honoraire de Vétraz-Monthoux - médaille de vermeil - ancien AFN nous a quittés à l'âge de 87 ans, mercredi 15 avril 2020. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale compte-tenu du contexte sanitaire du printemps et des règles de confinement. Au travers de ces quelques lignes, nous lui rendons hommage et adressons à sa fille Sophie et ses petits-enfants nos sincères condoléances.

Gilbert Bondaz, résidait dans sa propriété familiale, chemin des Azalées, un quartier

de Collonges, horticulteur de métier attentif à l'environnement.

Elu maire-adjoint en 1971, il a épaulé l'ancien Maire Monsieur Albert Roguet jusqu'en 1988 (date de son décès), puis a secondé Roger Brand qui a assuré la fin du mandat.

De nouveau élu avec Monsieur Fernand Doucet de 1989 à 1995, chargé des affaires scolaires pendant 24 ans, il a fait face avec ses collègues à la spectaculaire évolution démographique de la commune. Rappelons qu'en 1971, il n'y avait que deux classes primaires à Vétraz situées dans les locaux de la mairie. Gilbert a suivi les premiers agrandissements des groupes scolaires René Cassin et Françoise Dolto.

Et ces deux écoles n'ont cessé de croître. Gilbert Bondaz a donné sans compter de son temps, de sa motivation pour mener à bien la réalisation de ces projets.

Plus tard, jusqu'en 2001, il a été conseiller municipal avec Monsieur Bernard Dentand. Homme actif et passionné, il a occupé aussi de nombreuses autres fonctions :

- Pendant 18 ans, il a représenté la commune auprès du S.I.V.M.A.A.
- Vice-président du Syndicat intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de l'Arve et de ses Berges
- Membre du Conseil d'Administration du Crédit agricole de 1972 à 1987.
- Membre du Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative de l'agglomération Annemassienne.
- Secrétaire départemental du Syndicat des Horticulteurs.
- Délégué cantonal à la M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) de 1971 à 1995.
- Fondateur du Club de l'AFN et Président d'Honneur.

Décoré de nombreuses médailles dont nous indiquons ici que la dernière attribuée le 4 juillet 2003 par le Député Claude Biroux : la médaille de vermeil d'honneur régionale, départementale et communale qui l'a récompensé de 30 années au service de la commune de Vétraz-Monthoux.

Puis, par arrêté n° 1195 du 10 juin 2004, Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a conféré le titre de Maire Honoraire à Gilbert Bondaz pour ses mêmes 30 années.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai 2020 s'est tenue à 11h00 au Monument aux Morts dans des conditions très spéciales liées à l'épidémie de Coronavirus. Madame le Maire et Monsieur le Président des Anciens Combattants, entourés d'un comité très restreint, une vingtaine de personnes, ont procédé à un dépôt de gerbes au pied du Monument. Mme le maire a lu le message du Président de la République suivi d'une minute de silence en mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour La Liberté.

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES !

BAR-TABAC-PRESSE LE BELLINO

Tania ROCH et Yann PESLIER sont les nouveaux propriétaires du BELLINO, installés depuis le 25 mai dernier au n°1 Les Places au centre de Vétraz-Monthoux. Un tabac-pressé et bar où une belle terrasse accueille les clients pour un moment convivial.



De bonnes surprises culinaires sont proposées. Yann est professionnel de la restauration depuis 30 ans, maître d'hôtel, cuisinier. Il a travaillé au Fouquet's, chez Lenôtre, au Centre de congrès de Beaulieu à Lausanne.

Tania, Savoyarde d'origine, a travaillé dans divers salons de coiffure en Haute-Savoie. Depuis 4 ans, elle a entrepris une reconversion aux métiers de la restauration. Le métier de buraliste est nouveau pour le couple.

L'avenir leur appartient, ils sauront donner l'impulsion nécessaire à dynamiser, rendre chaleureux cet espace central de la cité... Bienvenue à Vétraz-Monthoux !



UNE COACH THERAPEUTE PRETE A VOUS RECEVOIR

Patty THOMAS, née en 1975 à Genève, réside à Vétraz-Monthoux depuis 11 ans avec sa famille mariée, deux enfants.

Thérapeute diplômée en Hypnose, Fleurs de Bach et Access bars, Patty souhaite vous faire découvrir ces pratiques qui donnent un résultat rapide. Elle utilise également d'autres techniques : coaching, soins d'argile, oligo-éléments. Les points abordés le plus fréquemment avec ses clients sont :

- réduire le stress et l'inquiétude
- perdre du poids
- améliorer le sommeil
- calmer les pensées répétitives
- renforcer la confiance en soi
- soulager les migraines, les tensions, les douleurs physiques
- gérer les émotions
- stopper les addictions
- oser le changement positif

Patty Thomas - 06 99 28 73 64 - 2, chemin des Pervenches - 74100 Vétraz-Monthoux
www.pattycoachtherapeute.fr - patty.thomas.vas@gmail.com



Hypnose et Fleurs de Bach



BAR A VINS JEANNOT

Valentin MONSAURET avait depuis longtemps la volonté de créer une activité dont le vecteur serait la convivialité. Avec l'ouverture le 3 juin dernier du bar vins JEANNOT, au 8 allée des Chênes, c'est un rêve qui se concrétise !

Pourquoi JEANNOT ? C'est en référence à son papa, disparu lorsqu'il avait 9 ans que Valentin a choisi de dénommer ainsi son bar à vins, le seul de notre agglomération. Valentin et son équipe vous accueillent du mardi au samedi de 17h à 24h dans un lieu soigné où chacun pourra se détendre entre amis ou entre collègues.

Une large gamme de vins est proposée, ainsi que des soft-drinks, des bières locales, sans oublier des fromages de la vallée verte et de la charcuterie locale, ainsi que des suggestions du chef renouvelées chaque semaine et basées sur les produits de saison.

De nombreux Vétraziens ont déjà testé le bar à vins JEANNOT depuis début juin, alors à vous de découvrir ce nouveau lieu de convivialité dans notre commune !

A noter que des soirées à thème sont en projet pour la prochaine rentrée...

www.jeannot-selectambience.fr
contact@jeannot-selectambience.fr
Tél. : 04 50 06 40 27
Instagram : [jeannot_selectambience](https://www.instagram.com/jeannot_selectambience)
Facebook : Jeannot



EN BREF...



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

À Rachel et Yanis, les premiers mariés de la nouvelle mandature !

Samedi 4 juillet 2020, 15h00, la municipalité représentée par Mmes Véronique FENEUL, Séverine CHATAGNAT FRIES et M. Guy LAMBELET (tous 3 Adjoints au Maire), célébrait le mariage de Rachel DURAND et Yanis DIAZ.



LA MUNICIPALITÉ A RENCONTRÉ LES SERVICES MUNICIPAUX EN DÉBUT DE MANDAT

Ces rencontres sont essentielles pour bien démarrer cette période de 6 années et initier une dynamique partagée. Lors de ses interventions, M. le Maire a mis en avant le fait que chacun doit trouver à s'épanouir dans son travail, doit avoir la volonté de progresser ensemble et au service de la population...

LA COMMUNE S'ÉQUIPE DE 2 VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Acquis auprès de l'entreprise vétrazienne Greentrack, en juin, ces vélos seront utilisés par les agents municipaux, notamment les services techniques, dans le cadre de leurs nombreux déplacements sur le terrain.

Cet achat s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de promouvoir les modes doux - aménagement d'itinéraires cyclables - et l'utilisation de véhicules moins polluants.

Leur utilisation par les services techniques permet aux agents d'être davantage sensibles aux améliorations à apporter aux itinéraires cyclables. Il n'y a en effet rien de mieux que la pratique !



LUNDI 14 SEPTEMBRE

« Le Temps d'une Vie » - Film-
conférence d'Anne, Véronique
et Erik LAPIED

La vie sauvage des Alpes racontée par la famille Lapied va de nouveau vous surprendre ! Une montagne et ses glaciers étincelants, des parois vertigineuses, des vallées suspendues majestueuses et tout là-haut un petit point avec deux gigantesques cornes. Bienvenue dans l'univers du bouquetin. Que savons-nous de lui ?

Convoité dès le premier jour de sa vie par l'aigle et le renard, il apprendra à vivre avec. Avant de devenir le dominant de sa harde, il surmontera bien des tempêtes et partagera aussi son territoire avec les chamois, bartavelles, marmottes, gypaètes barbus, bergeronnettes, lièvres variables, ...

Là-haut, aucun animal ne peut vivre seul et une étonnante interdépendance relie les uns aux autres. Ce refuge naturel est un paradis à l'équilibre fragile...

Des séquences inédites, fortes ou pleines de tendresse, glanées sur 1500 jours de terrain dans le Parc National du Grand Paradis, nous entraînent au plus près du mystère animal.



MARDI 15 SEPTEMBRE

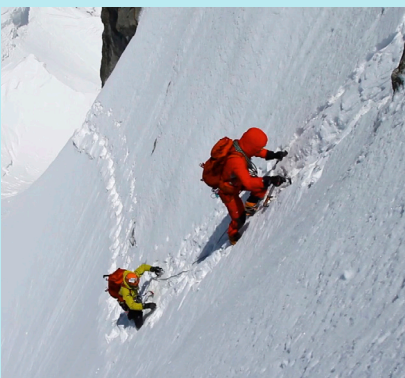
« Partition Libre, sur les traces
de Patrick BERHAULT » -
Film-conférence de Bruno
PEYRONNET

Virtuose de l'altitude...
« Grimpeur-étoile », Patrick fut
considéré comme l'un des plus
grands grimpeurs et alpinistes
des années 1980-2000.

Dans l'histoire récente
de l'alpinisme, il n'a pas
d'équivalent. Aucun autre
alpiniste de haut-niveau
n'aura suscité, dans le milieu
alpin, autant d'engouement,
et creusé dans son sillage
une telle énergie nourrie
de superlatifs. « Extra-
terrestre », « Humanissime »,
« l'Indestructible », autant de
surnoms pour parler de lui dans
la presse alpine. Tous ceux qui
l'ont croisé peuvent témoigner
de son aura, cette lumière si
particulière qu'il cristallisait
autour de lui, tous recevaient
de ce qu'il dégagait, à la
télévision, sur scène dans ses
conférences, au travers de ses
films, comme une énergie sans
pareil. La force Bérhault.

Aujourd'hui, plus de seize ans
après sa tragique disparition, le
28 avril 2004, alors qu'il tentait
d'enchaîner les 82 « 4000 » des
Alpes, il continue d'inspirer
de nombreux alpinistes.
Christophe Dumarest part sur
ses traces, rencontrant ses
proches et gravissant les voies
qui ont fait sa légende.

À travers images d'archives et
témoignages, il tente de cerner
la marque et l'esprit laissés par
Patrick Berhault dans le monde
de l'alpinisme.



RÊVE DE
MONTAGNES
FESTIVAL DU FILM DE MONTAGNE

M

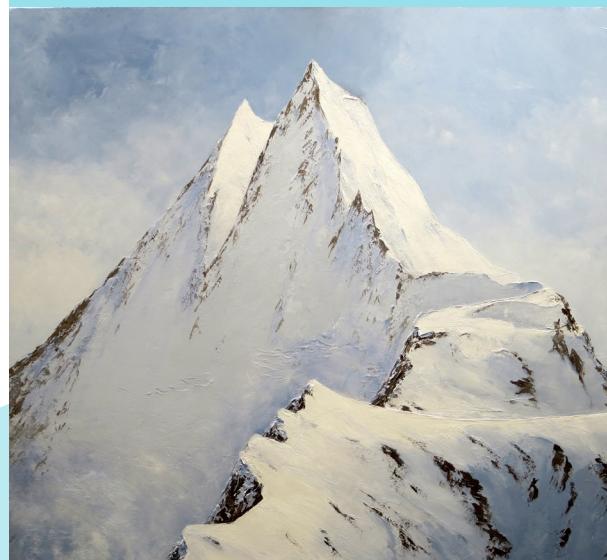
«Rêve de Montagnes» est un festival dédié aux films sur la montagne dans sa totalité : entre films animaliers, exploits d'alpinistes hors-normes, escalades ou ascensions de sommets mythiques ; la montagne sous tous ses aspects !

Chaque soir à 20h30, venez découvrir un film suivi d'une conférence en présence des réalisateurs et/ou des protagonistes.

Entrée libre et ouverte à tous.

Maison Communale Albert-Roguet
– 25 route de Hauteville à Vétraz-
Monthoux

En marge des soirées «cinéma», dès 19h30, nous vous invitons à découvrir une exposition de toiles de montagnes mise à notre disposition par la Société des Peintres de Montagne.



Pour plus de renseignements, contactez la Mairie de Vétraz-Monthoux, service Événementiel (04 50 37 32 09 – manifestations@vetraz-monthoux.fr) ou rendez-vous sur le www.vetraz-monthoux.fr.

 **arkose**
natural urban climbing

FESTIVAL RÊVE DE MONTAGNES

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

« Dolma, la petite Khampa »
- Film de Yann BORGNET et Mario COLONEL, conférence de Mario COLONEL

Mario Colonel est photographe de montagne. Longtemps reporter pour Montagnes Magazine et auteur de nombreux livres sur la montagne, il est installé depuis plus de 30 ans à Chamonix, où il dirige une galerie consacrée à l'image de montagne.

Au cours d'un voyage au Tibet, M. Colonel photographie une enfant au regard rebelle et mystérieux. Revenu chez lui, il va réaliser que ce portrait va exercer sur tous ceux qui l'aperçoivent, une véritable fascination. Habité par cette image, quatre ans après, il décide de partir à sa recherche.

De monastères en campements nomades, à travers les montagnes, il nous entraîne vers un Tibet complètement inédit. La quête encore hasardeuse devient une ode à cette zone encore peu touristique. Au bout de deux voyages, il finira par retrouver cette enfant mystérieuse. Réalisant que cette quête à travers cette région du Kham, située à l'ouest de la Chine, sera aussi un véritable voyage initiatique, sur les chemins de l'humanité...

En ouverture de soirée, Mario Colonel présentera un court reportage réalisé dans le massif du Mont-Blanc dans le cadre de l'émission de France 3 « Faut pas rêver »



JEUDI 17 SEPTEMBRE

« 400 lieues sur la Terre » -
Film-conférence de Jérémy BIGE, François BOURRET, Aubin DURIF, et Thibaud MALBERT

Ce film est le projet sportif et solidaire de 4 étudiants ingénieurs français.

Fin 2018, les quatre amis s'attaquent à la traversée du Népal par les sentiers du Great Himalaya Trail. Partis de Taplejung, ils rejoignent le Far West népalais 87 jours de marche plus tard après avoir parcouru 1411 km. Plus qu'un défi physique, l'aventure est avant tout humaine puisqu'ils ont dormi chaque soir chez l'habitant, parfois dans des villages complètement isolés du reste du monde.

« 400 lieues sur la Terre », un double projet : Après la traversée du Népal d'Est en Ouest, à pied, équivalent à 77 000 mètres de dénivelé positif durant 3 mois, les 4 étudiants ont associé l'effort physique à une belle action solidaire et éducative. Durant les 3 autres mois de leur périple, ils se sont investis auprès des élèves de l'école Victor Hugo Manjushree Vidyapith (VHMaVi) située au Nord de Katmandou.



VENDREDI 18 SEPTEMBRE

« Zabardast » - Film de Jérôme TANON et conférence de Yannick GRAZIANI

Le carnet de voyage intime d'une incroyable expédition de freeride au cœur du Karakoram, chaîne de montagnes au nord du Pakistan, à la recherche d'une des plus belles montagnes à skier du globe, s'élevant à 5880m. Une aventure humaine tellement isolée, tellement haute, tellement engagée qu'aucune erreur n'est permise.

Pendant 5 semaines, le groupe composé de Léo Taillefer, Thomas Delfino, Zak Mills, Hélias Millerieux et Yannick Graziani, s'enfonce de plus en plus profond à l'intérieur du Pakistan, avec un circuit de 150 km à boucler en autonomie complète, tirant des luges remplies de vivres, de tentes et de panneaux solaires à travers de gigantesques glaciers. Loin, très loin de la maison. Une rencontre entre le Freeride et l'Himalayisme. Une véritable aventure humaine, vertigineuse.

Zabardast laisse de côté les clichés du film de freeride pour nous embarquer dans une histoire d'hommes, partis explorer les splendeurs neigeuses du Pakistan jamais touchées par l'homme. Un film unique en son genre !



DIMANCHE

20/09 2020

de 9h30 à 16h



European Heritage Days
Journées européennes
du patrimoine
« Patrimoine et éducation,
apprendre pour la vie ! »



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Balade à travers
Vétraz-Monthoux,
pour apprendre
en s'amusant.



Du parc de Haut-
Monthoux au four à pain
du Centre-Bourg, en
passant par la ferme de
Corly et l'église, venez
découvrir votre commune.

Départ libre à partir de
9h30.

Rendez-vous au Centre-
Bourg, devant la **Maison
Communale Albert Roguet**

A midi, repas tirés du sac.

au programme :

- 9h30-16h : balade à travers notre ville,
- 9h30-13h : animation « cuisson du pain » autour du four à pain avec les Amis du Four,
- 10h : démonstration de danses avec la Farand'iole devant la Maison Communale Albert Roguet,
- 10h-13h : balade à dos d'âne au Centre-Bourg,
- 11h-12h : conférence sur l'histoire de Vétraz-Monthoux à l'église,
- tout au long de la journée, interventions musicales dans la chapelle du parc,



04 50 37 32 09



vetraz-monthoux.fr



vetraz.monthoux.98



EDITION 2020

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

de 9h à 18h, au Centre-Bourg de Vétraz-Monthoux

PLUS D'INFORMATIONS SUR VAINCRELAMUCO.ORG & VETRAZ-MONTHOUX.FR



MANIF

AOÛT

Mardi 25 : Repas « Beignets de patates » organisé par le Club de la Colline - Maison Communale Albert Roguet

Vendredi 28 : Fête d'Eté organisé par Les Monte Tout – Pavillon des Tilleuls

SEPTEMBRE

Samedi 5, 9h- 13h : Forum des Associations - Maison des Associations

Du 14 au 18 : Festival : « Rêve de Montagnes » Chaque soir « film-conférence » à 20h30 - Maison Communale Albert Roguet. En marge, exposition de peintures de la SPM (Société des Peintres de Montagne), à partir de 19h30

Dimanche 20,

Journée du Patrimoine :

9h30 - 16h : Balade à travers notre ville

9h30 - 13h : Animation « cuisson de pain » autour du four à pain avec les Amis du Four

10h : Démonstration de danses avec la Farand'iole devant la Maison Communale Albert Roguet

10h - 13h : Balade à dos d'âne au Centre-Bourg

11h - 12h : Conférence sur l'histoire de Vétraz-Monthoux à l'église

Tout au long de la journée, interventions musicales dans la chapelle du parc

Dimanche 27, 9h-18h : Les 16èmes Virades de l'Espoir au Centre-Bourg de Vétraz-Monthoux

FESTIVITÉS DE LA RENTRÉE

OCTOBRE

Samedi 17 : Octobre Rose au Centre-Bourg de Vétraz-Monthoux

Du 19 au 23, 10h-12h : Stage de théâtre pour les petits comédiens en herbe (de 6 à 8 ans) organisé par Imagine - Maison Communale Albert Roguet

Du 19 au 23, 14h-18h : Stage de « théâtre en mouvement » pour les grands (de 9 à 14 ans) organisé par Imagine - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 24 et Dimanche 25 : Le Vide-Atelier des loisirs créatifs organisé par Scrapatouille 74 – Maison Communale Albert Roguet

Samedi 31 : Loto du football organisé par l'US Vétraz - Maison Communale Albert Roguet

NOVEMBRE

Samedi 7 : Soirée Dansante organisée par Les Ateliers Dansants de la Colline – Maison Communale

Dimanche 8 : Vide-Greniers d'hiver organisé par l'APESE – Maison Communale Albert Roguet

Mercredi 11 à 11h30 : Cérémonie officielle - Monument aux Morts – square du souvenir

Dimanche 15 : Repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Actions Sociales - Maison Communale Albert Roguet

Du 20 au 29, de 14h à 18h30 et de 10h à 18h30 le dimanche : 32ème Salon d'Automne - Exposition Peintures-Sculptures - Maison Communale Albert Roguet

Les 20, 21 et 22 : Représentations théâtrales par la troupe « La Bellinoz » de Vétraz-Animation – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

Les 27, 28 et 29 : Représentations théâtrales par la troupe « La Bellinoz » de Vétraz-Animation – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

DECEMBRE

Samedi 5 et Dimanche 6 : Ateliers de Scrapbooking pour enfants, adolescents et adultes organisés par Scrapatouille 74 – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

Samedi 5 et Dimanche 6 : Stage international de Capoeira organisé par la Capoeira Angola Ybirà-Unà – Maison Communale Albert Roguet

Dimanche 6 : Les Rissolades de Vétraz organisé par Les Amis du Four – Pavillon des Tilleuls et Four à Pain

Mardi 9 : Goûter de Noël organisé par le Club de la Colline - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 12, 14h30-15h30 : Contes de Noël pour les familles, organisés par Imagine – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

Samedi 12, 16h30- 18h30 : Atelier-philo « petites lumières » (8-12 ans) organisé par Imagine – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

Dimanche 13, matin : Stage Cabaret pour adolescents et adultes organisé par Imagine – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

Dimanche 13, 15h-17h : Atelier-philo « graines de Socrate » (12-17 ans) organisé par Imagine – Petite Salle Communale Chemin de l'Eglise

Mercredi 16 : Goûter de Noël organisé par l'APESE – Maison Communale Albert Roguet

Vendredi 18, à partir de 16h : Premier Marché de Noël - Maison Communale Albert Roguet et Centre-Bourg

LINE MULTITUDE D'ACTIVITES POUR TOUTES LES AGES!

14^{ème} édition

Inscriptions Animations

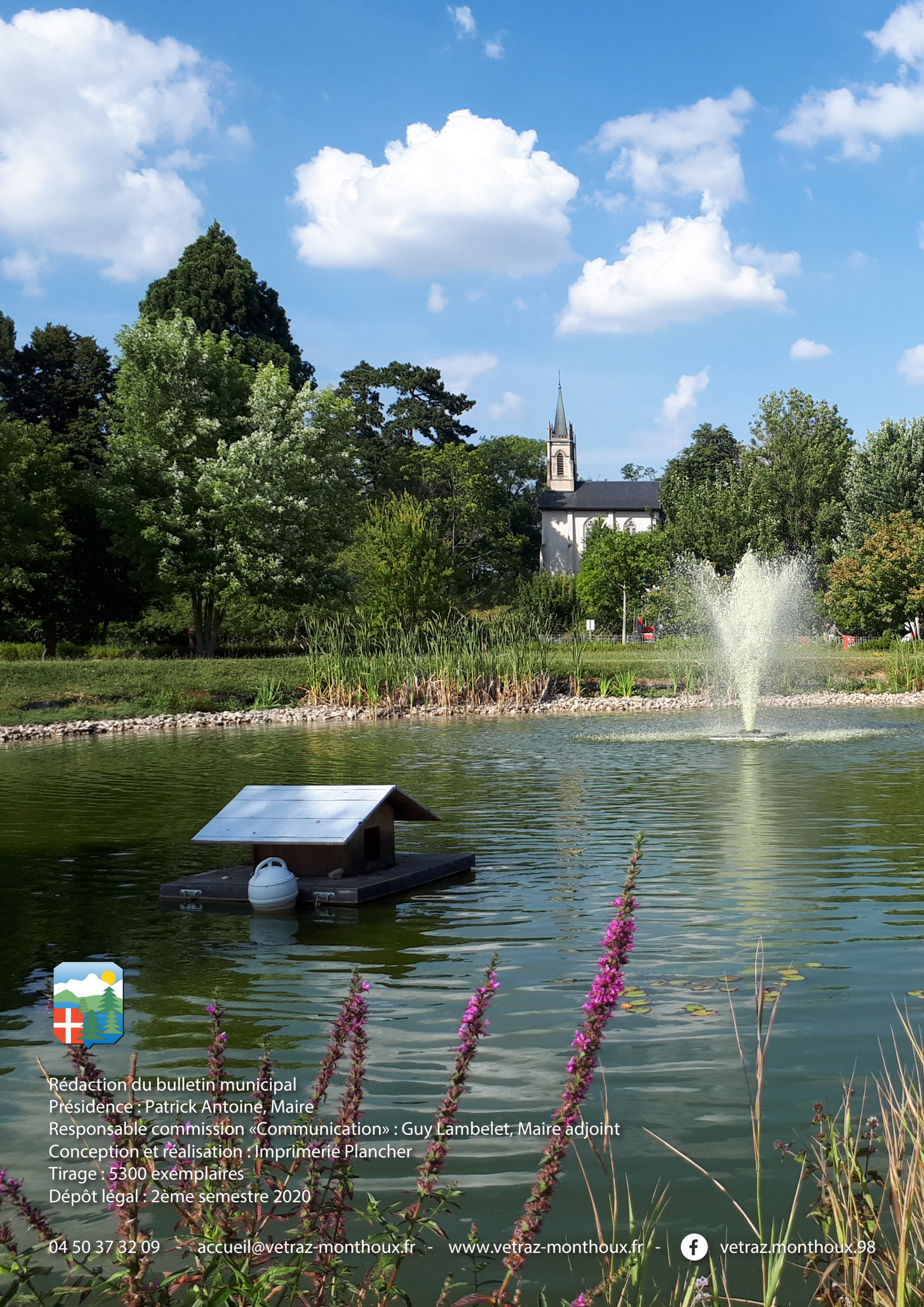
5 SEPTEMBRE 2020 de 9h à 13h

FORUM ASSOCIATIONS

Maison des Associations
5 route du Stade
Bas-Monthoux

ENTREE LIBRE

04 50 37 32 09 vetraz-monthoux.fr vetraz.monthoux.98



Rédaction du bulletin municipal
Présidence : Patrick Antoine, Maire
Responsable commission «Communication» : Guy Lambelet, Maire adjoint
Conception et réalisation : Imprimerie Plancher
Tirage : 5300 exemplaires
Dépôt légal : 2ème semestre 2020